



# Assemblée générale

Soixante-neuvième session

**90<sup>e</sup>** séance plénière

Vendredi 15 mai 2015, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Kutesa. .... (Ouganda)

*En l'absence du Président, M. Imnadze (Géorgie),  
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 5.

## Point 136 de l'ordre du jour (suite)

### Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/69/722/Add.6)

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
Avant de passer à l'examen de la question inscrite à notre ordre du jour, je voudrais, conformément à la pratique établie, appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/69/722/Add.6, dans lequel le Secrétaire général informe le Président de l'Assemblée générale que, depuis la publication de sa communication qui figure dans le document A/69/722/Add.5, la Grenade a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant calculé selon l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de cette information?

*Il en est ainsi décidé.*

## Point 69 de l'ordre du jour (suite)

### Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale

#### c) Assistance économique spéciale à certains pays et à certaines régions

#### Projet de résolution (A/69/L.66)

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
L'Assemblée générale va maintenant reprendre l'examen du point 69 c) de l'ordre du jour afin de se prononcer sur le projet de résolution A/69/L.66, intitulé « Renforcement des secours d'urgence et de l'aide au relèvement et à la reconstruction du Népal suite au tremblement de terre dévastateur qui a frappé ce pays ». Les membres se rappelleront que l'Assemblée a tenu son débat sur le point 69 de l'ordre du jour et ses sous-points a) à c) à ses 69<sup>e</sup> et 70<sup>e</sup> séances plénières, les 11 et 12 décembre 2014.

Je remercie de leur présence tous ceux qui participent à cette importante séance consacrée à la situation d'urgence humanitaire dans laquelle se trouvent le Népal et sa région suite au tremblement de terre dévastateur du 25 avril et à ses répliques du 12 mai.

J'exprime mes sincères condoléances à tous ceux qui ont été affectés par cette terrible tragédie,

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-14224(F)



Document adapté

Merci de recycler



notamment les familles des personnes qui ont perdu la vie au Népal, en Inde, en Chine et au Bangladesh.

Je salue le leadership dont a fait preuve le Gouvernement népalais et ses efforts résolus pour remédier à cette situation difficile. Je remercie également tous les États Membres, notamment les pays voisins, et les organisations qui ont réagi à cette crise.

Près de trois semaines après le premier séisme, la situation au Népal demeure gravement préoccupante. Dans bien des localités, les conditions sur le terrain sont déplorables, les efforts de secours ayant été sensiblement ralentis en raison du deuxième séisme survenu cette semaine. Si les efforts de relèvement et de remise en état à long terme sont appelés à jouer un rôle capital dans la reconstruction du Népal, certaines préoccupations, dans l'immédiat, requièrent tout l'appui de la communauté internationale.

Premièrement, les besoins humanitaires du pays sont une urgence, et ils sont très grands. Avec quelque 2,8 millions de personnes déplacées, la question des abris à fournir revêt la plus grande importance. Il faut tout faire pour que ceux qui sont actuellement à la rue aient accès à un abri quelconque, le plus tôt possible. Beaucoup de personnes déplacées ont également un besoin vital d'aide alimentaire.

Deuxièmement, l'accès aux soins de santé et aux services d'assainissement et d'hygiène est à traiter comme une priorité absolue. Comme nous l'avons appris dans des catastrophes naturelles analogues, on peut prévenir l'accroissement de la mortalité, de la morbidité et des épidémies de maladies transmissibles en fournissant au public un accès aux soins de santé de base et à une eau salubre. Il est impératif d'améliorer les services d'assainissement et d'hygiène afin d'éviter des flambées éventuelles de choléra et de diarrhée, et d'empêcher une deuxième vague de décès.

Troisièmement, au-delà des besoins de la population des centres urbains, les habitants de villages ruraux qui ont été déplacés doivent pouvoir rentrer dans leurs foyers avant le début de la saison des semailles. Ne pas faire le nécessaire pour que la population puisse rentrer dans les villages d'origine afin de faire les semis pour la prochaine récolte risquerait d'être lourd de conséquences pour la sécurité alimentaire du pays.

Enfin, nous devons, dans le cadre de la coordination des efforts de secours, ne pas perdre de vue que le temps dont nous disposons pour venir en aide aux populations touchées est réduit. Le début de

la saison de la mousson est prévu en juin et il est de la plus haute importance qu'un effort de secours global soit entrepris le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Depuis le premier tremblement de terre, la communauté internationale a déployé des efforts considérables pour soutenir le peuple népalais. Quelques heures à peine après la catastrophe, les pays voisins et d'autres États du monde avaient déjà déployé des moyens, du personnel et des produits de première nécessité en quantité considérable. Plus de 40 États Membres ont déjà promis leur soutien au Népal dans le cadre de l'appel éclair lancé après le séisme par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et des dizaines d'autres ont fourni aide en nature et personnel, hôpitaux de campagne, couvertures et équipes de recherche et de sauvetage. Je félicite tous ceux qui ont marqué leur solidarité avec la population et le Gouvernement népalais dans le sillage de cette terrible catastrophe. Je les exhorte à poursuivre leur appui par la suite.

Je donne maintenant la parole à S. E. le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : Ces trois dernières semaines, 8 millions de Népalais viennent de voir leur vie bouleversée au point qu'elle en est méconnaissable. D'abord, un séisme de magnitude 7,8 a frappé, le 25 avril, laissant sur son sillage quelque 8 000 morts et plus du double de blessés. À peine plus de deux semaines plus tard, le 12 mai, un second séisme d'amplitude 7,3 a secoué le pays. Cette puissante secousse a fait des dizaines de morts et plus de 2 000 blessés. Je tiens à adresser mes sincères condoléances à tous ceux qui ont perdu des êtres chers, membres de leur famille, amis ou collègues.

Une catastrophe d'une telle ampleur frappe chaque collectivité, chaque secteur de la société. Quelque 400 000 foyers ont été détruits et 280 000 endommagés. Des centaines de milliers de personnes, désormais sans toit, ont besoin d'urgence d'un abri, de vivres, d'eau salubre et de soins médicaux. Ces tremblements de terre ont touché 39 des 75 districts que compte le Népal. Certains des villages les plus durement touchés se trouvent dans les lieux les plus reculés, au sommet de ces montagnes népalaises, magnifiques et majestueuses. Malheureusement, le nombre de personnes tuées continue d'augmenter à mesure que les secouristes atteignent ces populations.

Le Gouvernement népalais a dirigé l'action de secours et les Forces armées népalaises ont joué un rôle clef dans la localisation des habitants d'endroits reculés qui ont été coupés des opérations de secours. Dans les premiers jours, les équipes népalaises de recherche et de sauvetage ont évacué plus de 2 400 habitants de localités isolées vers Katmandou et Pokhara. L'armée a mobilisé quelque 10 000 hommes de troupe à l'appui des opérations de secours. Nous avons déployé dans les 24 heures une équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe en appui aux efforts du Gouvernement. Entre autres choses, elle a aidé à coordonner l'arrivée et le déploiement de 76 équipes de recherche et de sauvetage en provenance de 31 pays, qui sont arrivées dans les jours suivants. Elles totalisaient plus de 1 870 secouristes et personnels médicaux et près de 120 chiens de recherche. Je remercie tous les pays et organisations qui ont envoyé des secours dans ces heures décisives qui ont suivi le tremblement de terre, notamment les États membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale, de l'Union européenne et d'autres institutions multilatérales.

Près de trois semaines après le premier séisme, les équipes internationales de recherche et de sauvetage et les équipes médicales quittent maintenant le Népal, mais les opérations humanitaires s'intensifient. La Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, Valerie Amos, vient de rentrer de la zone sinistrée. Les produits de secours pénètrent dans le pays plus rapidement. Les voies d'acheminement de l'aide sont en train de devenir plus accessibles. Les organisations humanitaires et leurs partenaires comptent sur la résilience des populations sur place. Elles s'affairent au niveau local à obtenir de l'aide pour les plus vulnérables. Elles ont recours à tous les moyens possibles pour atteindre les populations coupées des réseaux de transports. Les membres de l'Association népalaise de trekking font l'ascension jusqu'aux localités les plus reculées pour distribuer le matériel de secours là où il n'y a pas d'accès par la route ou par l'air. En tout, on a pu atteindre plus d'un million de personnes pour leur apporter des vivres, et quelque 350 000 personnes ont été approvisionnées en eau salubre. Plus de 150 000 familles ont reçu du matériel d'hébergement d'urgence. Des équipes médicales d'urgence sont présentes dans tout le pays. Des tentes sanitaires ont été fournies à un grand nombre d'hôpitaux sur les 26 qui ont subi des dégâts, et à plus de 900 centres de santé dans le même cas. L'aide humanitaire fait évoluer les choses, mais nous devons faire davantage.

Avec, en juin, le début de la mousson, il est urgent de donner un toit à près d'un demi-million de personnes avant que les pluies ne commencent à tomber régulièrement. Les personnes relogées dans des tentes commencent à pâtir des pluies importantes mêlées de grêle. L'époque de la mousson correspond également à la saison des semailles. Si les agriculteurs ne sont pas en mesure de préparer leur terre et de planter leurs champs, la récolte de l'année prochaine sera gravement compromise. La mousson augmentera également le risque de choléra et d'autres maladies à transmission hydrique. Certaines zones du Népal ont perdu la presque totalité de leurs structures d'alimentation en eau et d'assainissement. Le risque est réel que les fortes pluies n'engendrent une épidémie de grande ampleur.

Je ne saurais trop insister sur l'importance de l'acheminement d'une aide, notamment sous la forme d'eau salubre et de produits d'assainissement, à tous ceux qui en ont besoin dans les prochaines semaines. Un appui urgent s'impose également en ce qui concerne la création d'emplois d'urgence, l'aide au relèvement économique local et la fourniture de moyens de subsistance. Alors que nous traitons ces urgences, nous devons en même temps prévoir ce qui va suivre, pour assurer la continuité entre les secours d'urgence et l'aide au relèvement et au développement. Les secours d'urgence ne suffisent jamais. Il est important de sauver des vies, mais il faut ensuite que ces personnes puissent également continuer de subsister. Elles veulent un avenir. Les dons d'argent et les emplois d'urgence offrent un soutien provisoire, mais les efforts faits pour aider les petites et moyennes entreprises et utiliser les compétences et matériaux locaux sont bénéfiques sur le long cours.

Le Népal est en pièces. Des années d'acquis de développement ont été réduites à néant. Des dizaines de milliers de personnes, qui étaient sorties de la pauvreté, risquent d'y retomber. Les services sociaux de base, en particulier les soins médicaux et l'éducation, ont été suspendus. Le secteur du logement, la production d'électricité, les communications et le tourisme ont tous gravement souffert. Il y a lieu de tirer des enseignements, manifestement, au sujet d'une intégration de la sensibilisation aux risques et de la réduction des risques à l'effort de reconstruction.

Des discussions sont d'ores et déjà en cours entre le Gouvernement, l'Union européenne, les banques de développement et l'ONU et des projets d'évaluation initiale des besoins dans le sillage de la catastrophe

sont mis sur pied. Cette évaluation, qui couvrira les pertes aussi bien économiques que sociales, réunira les partenaires autour d'un plan unique de redressement, sous la direction du Gouvernement. L'expérience prouve que la période qui suit une catastrophe est l'occasion de réévaluer les points de vulnérabilité et de mieux reconstruire. Par conséquent, nos efforts au Népal doivent être ambitieux, à long terme et tenir compte des risques pour prémunir le pays contre de nouvelles pertes à l'avenir.

Il s'agit de la première catastrophe naturelle de grande envergure qui se produit depuis la conclusion de l'accord international sur la réduction des risques de catastrophes, à Sendai, en mars. Au nombre des éléments clefs de cet accord, les parties s'engagent à aborder l'effort de relèvement en cas de catastrophe avec résilience. Nous devons maintenant aider le Népal en traduisant ce nouveau cadre d'action mondial dans les faits. Je trouve gratifiante et encourageante la solidarité témoignée par les États Membres au Népal dans cette épreuve. J'apprécie les efforts déployés par l'Assemblée générale pour aider la population népalaise à faire face après qu'elle a tout perdu. L'appel éclair lancé le 28 avril appelle à verser 423 millions de dollars de contributions pour aider la population népalaise à passer le cap de la phase immédiate des premiers secours. Je veux remercier ici tous les États Membres qui ont déjà versé une contribution. Toutefois, faute d'un soutien plus énergique, d'autres personnes perdront la vie.

L'appel n'est financé actuellement qu'à 14 %, à hauteur de 60 millions de dollars. Ce chiffre comprend 15 millions de dollars affectés à partir du Fonds central pour les interventions d'urgence. Trois cent soixante-cinq millions supplémentaires sont encore nécessaires d'urgence. Il va sans dire que le chiffre de 14 % des financements prévus est loin d'être suffisant. Engageons-nous à faire plus et mieux. Nous croulons sous un nombre sans précédent de problèmes humanitaires partout dans le monde. Les partenaires de la communauté humanitaire ont besoin d'urgence de fonds pour pouvoir faire leur travail. Au Népal, nous avons la possibilité de changer réellement les choses dans les prochaines semaines et les prochains mois. Moyennant l'aide des États Membres, l'ONU et ses partenaires apporteront leur concours à la population népalaise dans ses efforts de relèvement et de reconstruction. Je compte sur leur ferme soutien et sur leur impulsion.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Espagne, qui va présenter le projet de résolution A/69/L.66.

**M. Oyarzun Marchesi** (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de la convocation de la présente séance plénière de l'Assemblée générale consacrée aux effets du tremblement de terre, ou plus exactement des tremblements de terre, qui ont ravagé le Népal et touché plusieurs pays voisins depuis le 25 avril dernier.

Je fais cette déclaration à titre national, mais l'Espagne souscrit également à la déclaration que présentera plus tard l'Union européenne.

Mes premiers mots seront en hommage à la mémoire des victimes et en témoignage de condoléances et de soutien aux familles et aux proches. Ce sont également des paroles de solidarité, d'espérance et de confiance en la capacité du peuple et du Gouvernement népalais de surmonter ces terribles épreuves. Qu'ils sachent qu'ils ne sont pas seuls. Nous sommes avec le Népal en pensée et nous nous devons de l'être encore plus si possible par les actes.

Je saisis par conséquent l'occasion pour rappeler que nous nous devons tous de répondre dans la mesure de nos possibilités à l'appel lancé par le Secrétaire général lui-même et de nous montrer généreux à l'égard du Népal. La tragédie qu'il vit, que nous ressentons tous comme la nôtre également, peut à tout moment devenir réellement la nôtre, car tous, sous une forme ou une autre, nous sommes exposés à des catastrophes naturelles de pareille ampleur. Les sentiments de solidarité, d'espérance et de confiance que j'évoquais tout à l'heure sont ceux qui ont poussé mon pays et ma délégation, en pleine collaboration avec le Népal, à défendre le projet de résolution dont nous sommes saisis dans le document A/69/L.66, aux fins de son examen et de son adoption – je veux le croire – à la présente séance plénière.

Dans le préambule du projet de résolution, l'Assemblée exprime pour commencer ses condoléances suite aux 8 000 morts qu'ont faits le tremblement de terre qui a frappé le Népal le 25 avril et ses fortes répliques. D'après les derniers chiffres dont on dispose, il y a plus de 18 000 blessés et près de 3 millions de personnes déplacées. Au total, plus de 8 millions de personnes ont besoin d'aide, dont un grand nombre se trouvent dans des zones difficiles d'accès. Comme il ne pouvait en être autrement, face à une catastrophe de cette ampleur,

tout le tissu social et économique du Népal a été mis à mal, et plus de 20 % de l'économie du pays a été réduite à néant.

Le projet de résolution nous rappelle de même que le Népal présente un cas particulier et qu'il est, en même temps, particulièrement vulnérable pour différentes raisons : non seulement parce qu'il se trouve géographiquement sur une puissante faille sismique, mais parce qu'il fait partie des pays en développement sans littoral et qu'il émerge d'un conflit. Le Népal est un cas particulier, surtout, en raison de l'immense attrait de son cadre naturel et de ses extraordinaires contributions au patrimoine culturel et spirituel de l'humanité, ce qui en fait un attrait touristique indubitable. Mais cette richesse est en même temps une source de vulnérabilité puisqu'une part importante des monuments et des parcs naturels les plus emblématiques ont été gravement endommagés par le séisme. C'est pourquoi le dispositif du projet de résolution nous rappelle qu'il importe d'associer très tôt les secours au relèvement et au développement à moyen et long termes.

L'expérience de l'Organisation des Nations Unies et de ses principales entités humanitaires et de développement sur ce terrain va s'avérer – et c'est déjà le cas – absolument essentielle. Il est tout aussi essentiel de souligner que les mesures de réduction des risques de catastrophes et de préparation en prévision de catastrophes qui sont adoptées avant que ne se produise ce type de catastrophes permettent d'empêcher que leurs effets soient encore plus importants. Le projet de résolution évoque, à cet égard, l'importance de la Déclaration de Sendai et du Cadre de réduction des risques de catastrophe pour 2015-2030 de Sendai.

En raison de tout ce qui précède, je considère que ce projet de résolution est non seulement bien venu, mais également nécessaire. C'est dans cette conviction que nous l'avons déposée pour approbation. La décision de défendre ce projet, je dois le dire, vient directement de notre ministre des affaires étrangères et de la coopération, qui se trouvait dans la région quand le tremblement de terre du 25 avril s'est produit. Sa première réaction a été de mettre son avion officiel au service des personnes touchées qui en avaient besoin et de mobiliser les moyens de la coopération espagnole. Ce faisant, il s'est fait l'écho des sentiments de la société espagnole dans son ensemble, une société qui sait témoigner, encore et encore, son empathie et sa solidarité à l'égard de ceux qui souffrent le plus. Son deuxième mouvement a été de nous dire de nous mettre

immédiatement en contact avec la Mission du Népal auprès de l'Organisation des Nations Unies et de nous mettre à la disposition de celle-ci pour essayer ensemble de promouvoir ce projet de résolution, en marque d'appui à ce pays ami et pour mobiliser les efforts de secours, de reconstruction et de développement actuellement en cours. C'est ce que nous avons fait, dans des délais certes rapides, comme l'occasion le nécessite, grâce à la participation et à la collaboration actives d'un grand nombre de délégations et du Secrétariat lui-même.

Nous avons été en mesure d'élaborer et de présenter à l'Assemblée générale le texte dont les membres sont saisis. Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à ceux qui ont permis que cela soit possible.

Je voudrais remercier très sincèrement de leur superbe travail les spécialistes des affaires humanitaires de toutes les Missions, à commencer par la remarquable équipe de ma propre mission. Ce texte est un succès pour chacun d'entre nous, et surtout, c'est une preuve de ce que, dans des occasions comme celle-ci, nous savons et pouvons nous comporter comme ce que nous sommes : des Nations Unies, véritablement, unies face à l'adversité qui frappe l'un d'entre nous, unies dans la compassion, unies dans l'action.

Je termine ici, en citant encore ce dernier chiffre : plus de 110 pays se sont déjà portés coauteurs de ce projet de résolution. Il est encore temps, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de s'ajouter à cette liste, mais il faut faire vite : chaque vote, chaque coauteur de plus, est un message de vie et d'espérance pour le peuple népalais. Nous le lui devons. Nous nous le devons.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/69/L.66, intitulé « Renforcement des secours d'urgence et de l'aide au relèvement et à la reconstruction du Népal suite au tremblement de terre dévastateur qui a frappé ce pays ».

Je donne la parole à la représentante du Secrétariat.

**M<sup>me</sup> Pollard** (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : Je tiens à signaler que, depuis le dépôt du projet de résolution A/69/L.66, les pays suivants s'en sont portés coauteurs en plus des pays énumérés dans la liste : Algérie, Andorre, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahamas, Bélarus, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cambodge, Chili,

Colombie, Costa Rica, Cuba, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, France, Géorgie, Ghana, Guatemala, Îles Salomon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Malaisie, Mali, Maurice, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Nigéria, Pologne, République de Moldova, République-Unie de Tanzanie, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sénégal, Seychelles, Soudan, Tadjikistan, Thaïlande, Turkménistan, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), et Yémen.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/69/L.66?

*Le projet de résolution est adopté (résolution 69/280).*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne, qui va faire une déclaration.

**M. Vrailas** (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. L'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que la République de Moldova, s'associent à la présente déclaration.

Nous tenons à remercier le Secrétaire général de son exposé et à vous remercier également, Monsieur le Président, de présider la présente séance au nom du Président de l'Assemblée générale.

Ce que l'ensemble d'entre nous ici aujourd'hui dit au Gouvernement et à la population du Népal, c'est qu'ils ne sont pas seuls. Aujourd'hui, l'Assemblée générale a adopté la résolution 69/280, proposée conjointement par le Népal et l'un des États membres de l'Union européenne, l'Espagne. Les 27 autres États membres de l'Union européenne se sont portés coauteurs de la résolution, laquelle bénéficie également d'un soutien massif de la part du reste des Membres de l'ONU. À des moments comme celui-ci, ce type d'initiative est une preuve tangible de la solidarité mondiale et une expression de notre humanité commune.

Ce tremblement de terre a fait plus de 8 000 morts, 18 000 blessés, 2,8 millions de personnes déplacées, et frappé 8 millions de Népalais. Il a provoqué d'immenses

dégâts matériels, non seulement dans le riche patrimoine culturel du pays mais également au niveau des logements, des centres de santé, des écoles et d'autres secteurs clés de l'infrastructure. Le Népal a besoin de davantage que de nos expressions de condoléances. L'autre message de l'Union européenne et de ses États membres est un message d'appui concret, constant, au pays par tous les moyens possibles qui puissent l'aider à surmonter les conséquences dévastatrices du séisme.

Nous avons commencé par aider le Népal, dans le sillage immédiat de la catastrophe, en envoyant des équipes de premiers secours, pendant que l'Union européenne et 16 de ses États membres envoyaient également des équipes de recherche et de sauvetage et d'autres spécialistes et moyens par la voie du Mécanisme de protection civile de l'Union. Nous apportons maintenant également un appui au Népal dans son effort considérable de secours humanitaire. Le Commissaire de l'Union européenne Christos Stylianides s'est rendu au Népal avec la Coordinatrice des secours d'urgence de l'ONU, Valerie Amos, quelques jours à peine après la catastrophe, avec une enveloppe de 6 millions d'euros destinée aux secours humanitaires, et avec des équipes du service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne sur le terrain, afin de recenser les besoins et d'assurer la préparation et le suivi du soutien que nous apportons.

Nous sommes déterminés, avec nos partenaires, à aider les autorités népalaises à faire face aux besoins prioritaires de la population touchée, tels qu'abris d'urgence, aide alimentaire et soins médicaux. Certains des obstacles qui s'opposaient initialement à l'acheminement de l'aide, tels que la nécessité d'améliorer les capacités opérationnelles de l'aéroport et de faciliter les procédures douanières, ont pu être surmontés. Les obstacles restants comprennent l'optimisation de l'utilisation des moyens militaires étrangers, en particulier les capacités aéroportées. Il est urgent d'intensifier l'intervention humanitaire d'urgence pour pouvoir avoir accès aux villages reculés situés au-delà des centres de districts, où de larges zones n'ont toujours pas été atteintes, dans ce que certains décrivent déjà comme une catastrophe rurale. En acheminant l'aide, nous devons tenir compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes de tous âges en matière d'aide et de protection, et en particulier de la vulnérabilité des femmes et des enfants à la violence sexiste et à la traite. Les personnes qui sont dans le besoin doivent recevoir le soutien qui s'impose avant la période de la mousson.

Parallèlement, l'Union européenne et ses États membres continueront d'aider le Népal dans son processus de relèvement et de reconstruction ainsi que son développement à long terme. L'évaluation des besoins après la catastrophe devrait démarrer sous peu, et devrait nous aider à mieux cerner certains des besoins et des priorités pour l'assistance à apporter au niveau national et international. L'Union européenne a déjà affecté 16,6 millions d'euros au relèvement et à la reconstruction en sus des contributions importantes versées par les différents États membres de l'Union. Nous soutenons le Népal dans sa volonté de relèvement. Nous soutenons également le pays dans sa détermination de renforcer sa résilience et ses capacités à tous les niveaux afin de pouvoir, à l'avenir, résister et se relever en cas de catastrophe naturelle de ce type. Enfin, nous appuyons également le Népal dans l'engagement qu'il a pris de s'atteler en priorité à l'élaboration d'une constitution, ce qui contribuera à sa stabilité à long terme, autre condition décisive d'un relèvement et d'un développement durables.

J'aimerais, pour finir, féliciter le Népal du rôle moteur dont ont fait preuve ses autorités et de la résilience dont a fait preuve sa population. Nous sommes conscients que les besoins restants sont encore énormes. Mais l'Union européenne et ses États membres seront là, avec les instruments humanitaires et de développement nécessaires, aussi longtemps qu'il faudra pour aider la population népalaise, notamment en prenant leur part des efforts internationaux dans le cadre d'une éventuelle conférence à venir d'annonce de contributions.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux représentants qui souhaitent intervenir au titre des explications de positions sur la résolution qui vient d'être adoptée. Je rappelle aux délégations que leurs explications sont limitées à 10 minutes.

**M. Mukerji** (Inde) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de me joindre aux autres délégations pour exprimer nos condoléances les plus sincères au Gouvernement et au peuple népalais qui ont subi des destructions à grande échelle à la suite d'un violent tremblement de terre, le 25 avril, et de plusieurs répliques. S'il est vrai que nous partageons la douleur du peuple népalais, nous sommes heureux de voir la communauté internationale se montrer à la hauteur de la situation et aider à alléger les souffrances que vit la population du Népal. L'adoption aujourd'hui de la

résolution 69/280 est une expression de cet appui ferme, et nous sommes heureux d'être l'un de ses auteurs.

L'Inde a participé à plusieurs opérations de secours humanitaires à l'échelle mondiale, à la mesure de nos ressources et de nos moyens. Nous avons été parmi les premiers à fournir de l'aide après le tsunami qui a frappé l'Asie, à avoir offert notre assistance au lendemain de la catastrophe de Fukushima, à contribuer au Fonds d'affectation spéciale de lutte contre l'épidémie d'Ebola et à évacuer récemment les ressortissants indiens, ainsi que de nombreux autres ressortissants étrangers, du Yémen en guerre. Nous nous sommes efforcés d'être les premiers à intervenir en cas de crise humanitaire.

Nous sommes unis au Népal par l'histoire et par une frontière commune, une frontière ouverte. Le courage avec lequel le peuple népalais a géré la situation témoigne de la vitalité de la population de ce pays. Notre Premier Ministre s'est rendu au Népal à deux reprises depuis qu'il a pris ses fonctions il y a de cela près d'un an. Sa visite en août 2014 a encore renforcé les nombreux liens politiques, économiques, sociaux et culturels profondément enracinés tant au niveau du Gouvernement que de la population. À bien des égards, les destins de nos pays sont inséparables; c'est pourquoi nous ressentons d'autant plus la douleur de nos frères népalais. Notre Premier Ministre s'est entretenu avec le Président et le Premier Ministre du Népal peu de temps après le séisme. Les opérations de secours et de sauvetage de l'Inde ont été menées en consultation et en coordination avec le Gouvernement népalais.

En tant qu'ami et voisin proche, nous avons lancé l'opération Maitri, ce qui signifie « amitié » en népalais et en hindi, en vue d'aider les opérations de sauvetage et de secours au Népal. Le Gouvernement indien est rapidement entré en action après le tremblement de terre dévastateur en envoyant immédiatement des équipes des Forces nationales d'intervention en cas de catastrophe, ainsi qu'un aéronef spécial contenant du matériel de secours et de sauvetage. Les opérations de secours menées par l'Inde ont été placées sous l'autorité d'une commission nationale de gestion des crises, présidée par le Premier Ministre indien et constamment suivies par un comité de hauts responsables du Gouvernement.

Des vols spéciaux ont été lancés avec des équipes des Forces nationales d'intervention en cas de catastrophe transportant du matériel de sauvetage et de secours. Le premier vol transportant du matériel de secours a été dépêché moins de quatre heures après le tremblement

de terre. Il y a eu 37 sorties sans escale d'aéronefs C-17, Globemaster, IL-76 et C-130 transportant 550 tonnes de matériel de secours. Treize hélicoptères de l'armée indienne opéraient à partir de Katmandou et de Pokhara. Nous avons déployé 16 équipes des Forces nationales d'intervention en cas de catastrophe comprenant plus de 700 agents spécialisés et 18 équipes de génie militaire. Et le Gouvernement n'a pas été seul à agir; 650 camions transportant 5 000 tonnes de matériel de secours ont également été dépêchés par des organisations non gouvernementales et les gouvernements de plusieurs de nos États.

Pour ce qui est de l'assistance médicale, l'armée indienne a mis en place trois hôpitaux de campagne, et l'armée de l'air a dépêché une équipe d'action rapide. Notre personnel médical se compose de chirurgiens, d'anesthésistes, d'infirmiers et de techniciens de nos meilleurs hôpitaux. Un centre de traumatologie comprenant cinq blocs opératoires était géré par l'équipe envoyée par notre Ministère de la santé et de la famille. Nous avons donné des fournitures médicales, des brancards et des concentrateurs d'oxygène. Nous avons aidé à rétablir l'électricité et avons créé la seule base de données pour la recherche des personnes disparues.

Enfin, nous voudrions mentionner que nous prenons également une part active aux efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies au Népal. Maintenant que la phase de recherche et de sauvetage a pris fin, nous nous sommes engagés à œuvrer en partenariat avec le Gouvernement et le peuple népalais pour le relèvement et la reconstruction du pays. Pour terminer, je voudrais citer les paroles de notre honorable Premier Ministre : « L'Inde entend ne ménager aucun effort pour essuyer les larmes de tous les Népalais, leur tenir la main et être à leurs côtés ».

**M. Liu Jieyi** (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance, ainsi que le Secrétaire général, M Ban Ki-moon, pour son exposé. Nous exprimons nos sincères condoléances et notre sympathie au Gouvernement et au peuple népalais, ainsi que toute ma gratitude aux organisations régionales et internationales du pays et à toutes les autres parties qui ont pris une part active à l'appui des opérations de secours et d'aide et aux efforts déployés au Népal.

L'adoption à l'unanimité de la résolution 69/280, proposée par le Népal et l'Espagne et parrainée par la Chine et un grand nombre d'autres pays pour exprimer leur soutien au Népal, est la marque de la solidarité

manifestée par la communauté internationale pour surmonter les conséquences de cette catastrophe. Le violent tremblement de terre du 25 avril et ses répliques ont infligé de lourdes pertes humaines et économiques au Népal et ont gravement endommagé son développement économique et social et ses infrastructures. En tant que pays en développement moins avancé sans littoral, le Népal a un besoin urgent d'assistance internationale et de secours pour son relèvement, sa reconstruction et son développement à long terme.

Tout en s'efforçant de répondre aux besoins urgents des populations touchées par la catastrophe, la communauté internationale devrait favoriser la réalisation des objectifs prioritaires du Gouvernement népalais en matière de prévention des catastrophes, de préparation aux catastrophes et de reconstruction, contribuer à améliorer la capacité de résistance aux catastrophes du Népal et assurer dans toute la mesure possible la coordination des efforts internationaux avec les initiatives nationales du Népal.

Le Népal est un pays voisin et ami proche de la Chine. Nos deux peuples sont comme des frères. Le Gouvernement et le peuple chinois partagent la douleur du peuple népalais. Immédiatement après la catastrophe, le Président Xi Jinping et le Premier Ministre Li Keqiang ont envoyé des messages de condoléances à leurs homologues népalais pour exprimer la solidarité du Gouvernement et du peuple chinois au Gouvernement et au peuple népalais, et indiquer que nous sommes prêts à fournir toute l'assistance possible aux opérations de sauvetage et de secours.

L'équipe chinoise de secours international, l'équipe médicale du Gouvernement chinois et les équipes médicales et de secours de l'armée chinoise sont arrivées au Népal peu de temps après le tremblement de terre et se sont immédiatement mises au travail dans les zones de recherche et de sauvetage, ont prodigué des traitements médicaux, mené des opérations de prévention et de contrôle des épidémies, et assuré la formation de personnel. Plus de 1 000 membres du personnel militaire et de police envoyés par le Gouvernement chinois travaillent au Népal, menant à bien la plus importante opération de sauvetage et de secours humanitaire jamais réalisée en dehors de la Chine depuis la fondation de la République populaire. Après le tremblement de terre, le Gouvernement chinois a annoncé deux lots d'aide humanitaire d'urgence pour un total de 60 millions de renminbi, soit environ 10 millions de dollars. Le Gouvernement chinois a envoyé plus de 40 vols militaires



qui ont livré 650 tonnes de groupes électrogènes, de matériels d'épuration d'eau, de couvertures et autres fournitures d'urgence.

Après avoir appris qu'il y avait eu, le 12 mai, une réplique de 7,5 sur l'échelle de Richter, le Gouvernement chinois a annoncé un autre lot d'aide d'urgence d'un montant total 80 millions de renminbi, soit environ 13 millions de dollars. Les fournitures sont en train d'être collectées et organisées et atteindront les régions frappées par le séisme dans les plus brefs délais.

De plus, de nombreux gouvernements provinciaux, des organisations non gouvernementales comme la Société de la Croix-Rouge chinoise, la Fondation chinoise pour la réduction de la pauvreté, l'équipe de sauvetage et de secours de Blue Sky et des entreprises et des particuliers ont fait des dons en espèces et en nature, ce qui témoigne clairement de la base sociale large et solide de l'amitié sino-népalaise.

Dans les jours et les mois à venir, le Gouvernement chinois maintiendra des contacts étroits avec le Gouvernement népalais pour obtenir des informations actualisées sur la situation et sur les besoins sur le terrain. Et, sur cette base, il fournira une aide sous diverses formes – soins médicaux, prévention et contrôle des épidémies, relocalisation temporaire des populations sinistrées et reconstruction.

Nous sommes convaincus que, avec l'aide de la communauté internationale, le Gouvernement et le peuple népalais triompheront de ce malheur et rebâtiront leurs foyers.

**M. Erdman** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais, au nom des États-Unis, exprimer nos condoléances les plus sincères et tous nos vœux aux personnes touchées par le tremblement de terre au Népal, y compris les familles des personnes, Népalais ou visiteurs, qui ont perdu la vie ou ont été blessés à la suite du tremblement de terre et de ses répliques. Il n'y a pas de mots adéquats pour exprimer notre sentiment de perte.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le Gouvernement népalais, l'Organisation des Nations Unies et les organisations non gouvernementales pour fournir assistance et soutien. Les États-Unis félicitent les équipes médicales et d'urgence du Népal, l'ONU, les gouvernements et les organisations non gouvernementales du monde entier qui sont courageusement venus aider ceux qui en ont le plus besoin. Nous nous souvenons aujourd'hui – et nous adressons nos condoléances à leur

famille – des courageux intervenants qui ont fait don de leur vie pour aider leurs semblables.

Notre équipe d'assistance en cas de catastrophe, notre personnel de sauvetage et de secours en zone urbaine et l'armée des États-Unis ont joint leurs efforts pour aider les opérations de sauvetage et de secours, assurer la coordination logistique, procéder à des évacuations médicales et à des reconnaissances aériennes, acheminer par avion des bâches plastiques et des fournitures médicales pour aider le Gouvernement népalais et les efforts humanitaires internationaux. À ce jour, les États-Unis se sont engagés à contribuer plus de 32 millions de dollars en assistance humanitaire. Nous continuerons d'aider le Népal durant la phase d'intervention d'urgence et celle du relèvement et de la reconstruction.

Les États-Unis sont déterminés à continuer à travailler avec les organisations internationales, le Gouvernement népalais et la National Society for Earthquake Technology, qui a son siège à Katmandou, sur les stratégies de réduction des risques de catastrophe en vue d'accroître la résilience aux catastrophes. Nous transmettons au peuple népalais et à la région touchée par ce drame toute notre sympathie. Les États-Unis ont été l'un des coauteurs de la résolution adoptée aujourd'hui (résolution 69/280) et nous sommes solidaires du Népal dans cette épreuve difficile.

**M. Yokoshiwa** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président d'avoir convoqué la présente séance, ainsi que le Secrétaire général pour son exposé sur la situation au Népal. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à l'Espagne qui a pris l'initiative, de concert avec le Népal, de présenter la résolution qui vient d'être adoptée (résolution 69/280).

Au nom du peuple et du Gouvernement japonais, j'exprime toute notre sympathie et nos plus vives condoléances au peuple népalais pour les vies perdues et les ravages provoqués par un séisme dévastateur. Ma sympathie et mes condoléances vont également aux pays voisins – le Bangladesh, la Chine et l'Inde – frappés par le même tremblement de terre.

La réplique du 12 mai a montré que le peuple népalais n'était pas encore à l'abri des tremblements de terre. Par le passé, le Japon a fait l'expérience des ravages causés par des séismes innombrables, dont, récemment en 2011, le grand séisme qui a frappé l'est du pays. Nous savons très bien que le relèvement et la reconstruction après un tel désastre ne sont pas faciles,

et qu'il faudra déployer des efforts de longue haleine. Nous savons également que l'expression de la solidarité internationale est d'une grande importance.

À la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, tenue à Sendai (Japon) en mars 2015, la communauté internationale a réaffirmé l'importance de la réduction des risques de catastrophe et du renforcement de la résilience en insistant sur la notion de « reconstruire mieux ». La résolution adoptée aujourd'hui reflète aussi clairement cette idée.

S'agissant de l'assistance humanitaire d'urgence, le Japon a dépêché des équipes de secours le 26 avril, le lendemain du séisme. Nous avons également livré ce même jour des fournitures d'urgence – tentes et couvertures. De plus, le Japon a fourni au Népal une aide d'urgence d'un montant de 14 millions de dollars. Cette assistance sera bientôt fournie par l'intermédiaire d'organisations internationales, dont les organismes humanitaires et de développement des Nations Unies.

La communauté internationale doit répondre aux besoins urgents du Népal en matière de relèvement et de reconstruction. Pour aider les efforts du pays dans ce sens, de manière coordonnée et efficace, le Japon a annoncé qu'il était prêt à organiser, avec le Népal et la Banque asiatique de développement, une conférence de donateurs. Nous espérons également que d'autres États Membres et des organismes internationaux, dont le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale, prendront part à cette initiative.

Je tiens, pour terminer, à réitérer notre détermination à rester aux côtés du peuple et du Gouvernement népalais.

**M. Anshor** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais en premier lieu exprimer les très sincères condoléances de l'Indonésie au peuple et au Gouvernement népalais pour les pertes subies et pour les conséquences de ces séismes qui ont fait d'énormes dégâts matériels et un grand nombre de victimes. Nos pensées et nos prières vont à tous ceux qui ont souffert des effets de ces séismes.

C'est un moment difficile pour le peuple et le Gouvernement népalais, et pourtant c'est souvent dans des moments comme celui-ci, lorsque l'esprit humain est au plus bas, que nous assistons à des phénomènes de résilience extraordinaires. Nous savons que les Népalais ont un esprit remarquable et qu'ils se relèveront de cette terrible épreuve. Nous espérons que la communauté

internationale continuera d'aider le pays à se relever et à reconstruire afin que le Gouvernement et le peuple puissent retrouver une vie normale et leur force.

Je salue le Gouvernement népalais pour sa détermination et son énergie constantes qui lui ont permis d'acheminer rapidement l'assistance humanitaire et de coordonner les secours dans le pays. Soucieuse de contribuer aux secours d'urgence, l'Indonésie, comme nombre d'autres pays, envoie des équipes et fournitures médicales, logistiques et autres.

La résolution qui vient d'être adoptée (résolution 69/280) devrait permettre d'accélérer l'acheminement de l'aide fournie par le système des Nations Unies au Népal, afin de répondre aux besoins de la population. Cette aide devrait également renforcer la coordination au sein du système des Nations Unies afin d'assurer l'efficacité des opérations sur le terrain.

L'Indonésie est fière d'avoir été l'un des coauteurs de la résolution d'aujourd'hui. Je tiens à remercier les Missions permanente du Népal et de l'Espagne d'avoir dirigé les négociations informelles. L'Indonésie espère que la résolution favorisera un partenariat entre le système des Nations Unies et l'ensemble des acteurs humanitaires, y compris les institutions financières internationales et régionales, ainsi que le secteur privé, en vue d'appuyer les efforts à long terme déployés par le Gouvernement et le peuple népalais pour reconstruire mieux et renforcer leur résilience face aux catastrophes.

L'Indonésie est prête, de concert avec le Gouvernement népalais et d'autres, à poursuivre la coopération, notamment en matière de partage des meilleures pratiques, et à appuyer les efforts visant à renforcer la réduction des risques de catastrophe et la résilience au Népal.

**M. Shearman** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par exprimer les condoléances les plus sincères du Royaume-Uni au Gouvernement et au peuple népalais et à tous ceux qui ont perdu des membres de leur famille et des amis, et déplorer également la perte des moyens de subsistance à la suite de cet horrible drame.

Je remercie le Secrétaire général pour son exposé, ainsi que l'Espagne et le Népal pour leur rôle de chef de file concernant la résolution 69/280, que nous avons adoptée aujourd'hui, une résolution importante de par son expression de solidarité mondiale avec une population qui a subi une catastrophe dévastatrice.

Le Royaume-Uni fait tout son possible pour aider le Népal à se relever du séisme. Nous sommes le premier donateur humanitaire international au Népal, ayant contribué 35 millions de dollars aux organisations actives dans les zones touchées, dont 15 millions à l'appel éclair des Nations Unies. Nous engageons instamment les autres donateurs à faire plus et plus vite en réponse à cet appel.

Depuis le début de la crise, nous avons fourni un soutien logistique au Gouvernement népalais et à l'intervention internationale, dont des avions militaires. D'après la communauté humanitaire au Népal, le pays aurait un besoin urgent de capacité logistique additionnelle pour répondre aux besoins de communautés touchées avant l'arrivée de la mousson. Le Royaume-Uni a proposé de mettre des hélicoptères à la disposition des intervenants humanitaires, une offre qui est toujours valable.

Nous appuyons avec force les efforts visant à traiter des conséquences à long terme du séisme, mais dans un premier temps, nous devons d'abord répondre aux besoins humanitaires immédiats et urgents. Il faut agir avec célérité avant la saison de la mousson, lorsque les routes deviendront impraticables par endroits. Si nous ne prenons pas rapidement des mesures collectives, la situation humanitaire pourrait se détériorer avec l'arrivée de la mousson, ce qui pourrait provoquer une autre catastrophe – une intervention humanitaire de longue haleine qui aurait pu être évitée.

Nous croyons donc que le message est clair. D'importants progrès ont été réalisés, mais les besoins restent considérables. Nous, la communauté internationale, devons agir très vite et collectivement pour aider le Népal à relever ce dernier défi et éviter une aggravation des besoins humanitaires.

**M<sup>me</sup> Namgyel** (Bhoutan) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit d'emblée permis de remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué cette importante séance plénière sur la situation au Népal. Nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 69/280, dont nous avons eu le plaisir d'être coauteur. Je voudrais également remercier officiellement l'Espagne d'avoir pris cette initiative.

Je souhaite également remercier le Secrétaire général pour son exposé très complet sur la situation au Népal après le séisme.

Nous tenons encore une fois à transmettre nos condoléances les plus sincères au peuple et au

Gouvernement népalais et à saluer ce dernier et la communauté internationale, et tout particulièrement les personnes sur le terrain au Népal, de leur dévouement et des efforts qu'ils déploient pour aider la population du pays à surmonter cette situation difficile. Pour sa part, le Bhoutan a apporté sa propre et modeste contribution aux opérations de secours, sur l'ordre de S.M. le Roi, ce qui a été suivi le 27 avril par une visite de notre Premier Ministre à la tête d'une équipe de secours.

Comme le Secrétaire général l'a clairement indiqué dans son exposé, une tâche ardue et difficile attend le Népal qui doit non seulement assurer des secours immédiats, mais doit également entreprendre des efforts de relèvement et de reconstruction à long terme. Nous sommes bien conscients des circonstances difficiles dans lesquelles le Népal devra mener ces efforts. C'est pourquoi nous exhortons la communauté internationale à continuer d'aider le Népal dans ces moments difficiles. En tant qu'ami proche et voisin, et pays de l'Himalaya, le Bhoutan est solidaire du peuple et du Gouvernement népalais et leur souhaite d'être forts face à la tâche de reconstruction du pays.

**M<sup>me</sup> Mejía Vélez** (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général pour son exposé détaillé qui révèle l'impact considérable du séisme au Népal qui a non seulement fait un nombre considérable de victimes et de blessés, mais qui a également détruit une grande partie du pays. Au nom du Gouvernement colombien, je tiens à exprimer nos condoléances les plus sincères au Gouvernement et au peuple népalais et aux familles des victimes pour la terrible catastrophe naturelle dont les conséquences dévastatrices exigent l'attention et l'appui de la communauté internationale, comme le signalent clairement le rapport du Secrétaire général et la résolution que nous venons d'adopter à l'unanimité sur l'initiative de l'Espagne, qui montrent la voie que la communauté internationale doit suivre pour acheminer son appui, tant à l'assistance d'urgence qu'aux activités de reconstruction et de développement.

La Colombie comprend bien la situation difficile que traverse le Népal et, en signe de solidarité avec la situation précaire de la population en ce moment difficile, a répondu à l'appel et, le 5 mai, a fait une situation de 200 000 dollars. Enfin, nous espérons que l'assistance et la coopération de la communauté internationale, le Népal pourra se réengager sur la voie du développement.

**M. Lennartsson** (Suède) (*parle en anglais*) : La Suède s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union

européenne et souhaite faire quelques remarques additionnelles. Je tiens d'abord à réitérer les sincères condoléances de mon pays au Gouvernement népalais et aux familles des victimes, ainsi que toute notre sympathie aux nombreux blessés, suite au terrible séisme qui a frappé le Népal. Comme beaucoup d'orateurs l'ont dit avant moi, ils ne sont pas seuls dans cette épreuve.

La Suède s'est réjouie d'être coauteur de la résolution 69/280 adoptée aujourd'hui, preuve de la solidarité mondiale avec le Gouvernement et le peuple népalais. Le Gouvernement suédois a réagi rapidement face à la catastrophe du 25 avril en déployant immédiatement du personnel et en octroyant une aide financière. À ce jour, la Suède a fait don d'environ 10 millions de dollars. Une partie importante de cette somme s'inscrit dans l'appel éclair lancé récemment par l'ONU pour des domaines tels l'eau, l'assainissement et l'accompagnement psychosocial, mais aussi l'éducation et la protection des enfants. De plus, nous fournissons des fonds aux opérations logistiques du Programme alimentaire mondial afin qu'elles puissent atteindre des zones difficiles d'accès. La Suède encourage les autres donateurs à répondre à l'Appel éclair, qui n'est financé qu'à hauteur de 14%. Ceci est d'une importance critique pour éviter de nouveaux besoins humanitaires.

La Suède a également dépêché 40 spécialistes suédois aider l'Équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe, ainsi que les experts en gestion, coordination, technologies de l'information et des communications, logistique, construction, véhicules, abris temporaires et équipements. En outre, nous avons envoyé un groupe de spécialistes suédois de la coordination et de l'évaluation des besoins. Étant l'un des principaux fournisseurs de contributions de base volontaires à des organisations telles que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'UNICEF et le Programme des Nations Unies pour le développement, nous appuyons les efforts menés par l'ONU pour intervenir rapidement et efficacement face à cette catastrophe.

Enfin, nous tenons à féliciter le Gouvernement népalais pour son rôle moteur dans la réponse humanitaire, et à saluer le fait qu'il avait fait preuve de prévoyance en investissant du temps et des efforts dans la préparation aux catastrophes. Le Gouvernement suédois continuera de suivre la situation de près sur le terrain et est prêt à poursuivre son aide aux opérations menées au Népal.

**M. Forés Rodríguez (Cuba)** (*parle en espagnol*) : Je tiens, en premier lieu, à réitérer notre solidarité et nos condoléances au peuple et au Gouvernement népalais à la suite des conséquences matérielles et humaines dévastatrices dues aux séismes du 25 avril et du 12 mai et à leurs répliques. Cuba réaffirme sa volonté de partager sa modeste expérience en matière de catastrophes naturelles, dans l'espoir qu'elle s'avérera utile au peuple népalais.

Conformément à notre longue tradition de solidarité avec les autres nations dans des situations similaires, une brigade médicale cubaine du contingent international « Henry Reeve » spécialisé dans les catastrophes naturelles et les grandes épidémies, composée de 49 personnes dont 25 spécialistes médicaux, est arrivée ce mardi à Katmandou. Ce groupe de professionnels de la santé est désormais sur le terrain et se prépare à ériger un hôpital de campagne qui inclura une unité chirurgicale, des services de stérilisation, un centre de soins intensifs, une unité de diagnostic – radios, laboratoires semi-automatisés et ultrasons – ainsi que des salles de consultations et des services de rééducation, une des tâches les plus importantes à réaliser au cours des prochains jours.

Nous réaffirmons notre disposition à continuer de venir en aide, de manière désintéressée et solidaire, aux pays frappés par une catastrophe ayant besoin d'une assistance. En outre, nous demandons au système des Nations Unies et à la communauté internationale de s'acquitter de leurs responsabilités à l'égard des pays en développement en aidant ces derniers à améliorer leurs capacités de prévention et de réaction avant la survenance d'une catastrophe naturelle. À cet égard, un moyen efficace d'aider le peuple népalais frère est d'annuler les intérêts de la dette extérieure de ce pays. Notre délégation appuie pleinement la résolution que nous avons adoptée aujourd'hui et dont Cuba s'est portée coauteur.

**M<sup>me</sup> Ponce (Philippines)** (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je voudrais exprimer une nouvelle fois les sincères condoléances et toute la sympathie des Philippines au Gouvernement et au peuple népalais, suite aux terribles pertes en vies humaines, aux dégâts matériels massifs et à la destruction de sites importants du patrimoine culturel du Népal causés par les tremblements de terre du 25 avril et du 12 mai. Nos condoléances vont aussi aux peuples des pays voisins, à savoir le Bangladesh, la Chine et l'Inde, qui ont également subi des pertes matérielles et humaines. Les Philippines

réaffirment leur appui au Népal et remercient l'Espagne d'avoir pris l'initiative de coordonner la résolution, dont nous sommes fiers d'être coauteur.

Le deuxième tremblement de terre qui a frappé le Népal nous a montré que les catastrophes n'attendent pas. L'assistance internationale est absolument déterminante dès les premières heures, et nous sommes réconfortés par l'esprit de solidarité, de coopération et de bonne volonté qui a régné tout au long des négociations sur la résolution 69/280. Comme la résolution le souligne également, les secours ne sont qu'une partie de l'ensemble de l'assistance humanitaire dont il est besoin. Ils doivent s'accompagner dès le départ de programmes de reconstruction, de remise en état et de développement visant à renforcer la résilience et à reconstruire en mieux. Et comme la Secrétaire générale adjointe Valerie Amos l'a dit dans son exposé la semaine dernière, la sensibilisation aux risques et leur prévention doivent faire partie intégrante de ces efforts. Ce faisant, nous devons prêter une attention particulière aux besoins et aux difficultés spécifiques du Népal en tant que pays moins avancé, sans littoral et sortant d'un conflit.

Nous convenons également qu'il faut orienter l'assistance vers la prévention en renforçant encore les capacités nationales à tous les niveaux, y compris grâce à une gouvernance et à des institutions efficaces et efficaces, et en tenant compte de la problématique hommes-femmes et des besoins des groupes les plus vulnérables, notamment les enfants et les personnes âgées, dans toutes les dimensions pertinentes de la gestion des catastrophes et du relèvement. À cet égard, la Déclaration et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) sont des documents d'orientation importants. L'autorité métropolitaine en charge du développement de la ville de Manille a dépêché une équipe de sauveteurs pour participer aux opérations de récupération et de relèvement. La Croix-Rouge philippine a également envoyé deux équipes, dont une médicale qui, en coopération avec la Croix-Rouge canadienne, a établi un hôpital de campagne spécialisé dans les soins maternels et infantiles. Nous avons l'intention de contribuer également d'autres manières aux efforts de relèvement et de reconstruction.

Ayant fait l'expérience des destructions gigantesques causées par le typhon Haiyan en 2013, les Philippines savent bien que coordonner l'aide humanitaire reçue de la communauté internationale revêt une importance vitale en cas de catastrophe naturelle, pas seulement pour ce qui est de l'aide et

des compétences fournies, mais aussi pour redonner le moral aux victimes, qui savent ainsi que la communauté internationale est avec elles et auprès d'elles. Nous avons bon espoir, que sous la direction du Gouvernement népalais et avec l'aide coordonnée de la communauté internationale, les difficultés causées par cette tragique catastrophe seront dûment surmontées.

**M. Dehghani** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Premièrement, je tiens à vous remercier, Monsieur, d'avoir convoqué la présente séance et à remercier le Secrétaire général de son exposé. Je salue également l'Espagne d'avoir pris l'initiative de présenter la résolution 69/280.

Au nom du peuple et du Gouvernement iraniens, je tiens à exprimer mes plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de la République fédérale démocratique du Népal, pour les pertes en vies humaines, les nombreux blessés et les immenses dégâts causés par le tremblement de terre dévastateur du 25 avril et celui qui a suivi le 12 mai. Comme Saadi de Chiraz, le grand poète iranien du XIII<sup>e</sup> siècle, l'a écrit :

« Les hommes sont membres les uns des autres,  
et tous créés de même matière.

Si un membre est affligé, les autres s'en ressentent.  
Qui n'est pas touché du mal d'autrui, ne mérite  
pas d'être appelé homme. »

Le peuple et le Gouvernement iraniens, qui ont beaucoup souffert des catastrophes naturelles, y compris plusieurs grands tremblements de terre au cours des dernières décennies, partagent la douleur de leurs frères et sœurs népalais. L'Iran a fait parvenir des fournitures humanitaires d'urgence à la population népalaise touchée par le tremblement de terre et reste disposé à continuer de venir en aide aux victimes de cette tragédie.

**M. Munir** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je saisis cette occasion pour renouveler les sincères condoléances du Gouvernement et du peuple pakistanais au Gouvernement et au peuple népalais, suite aux pertes humaines et matérielles colossales causées par le tremblement de terre du 25 avril et les répliques qui ont suivi. Nous sommes solidaires avec nos frères et sœurs népalais en ces temps difficiles. Je voudrais également remercier le Népal et l'Espagne d'avoir pris l'initiative de la résolution 69/280, un texte important qui témoigne de la ferme volonté de la communauté internationale de fournir toute l'assistance nécessaire au

Népal et de se tenir aux côtés de ce pays sur la longue route qui le mènera au relèvement. Nous nous félicitons d'être l'un des coauteurs de la résolution et espérons que les promesses et les engagements qui y figurent se traduiront pleinement en actes.

En tant que membre de l'Association sud-asiatique de coopération régionale, le Pakistan a immédiatement répondu à la terrible situation qui frappait le Népal en envoyant sans attendre des fournitures humanitaires et du matériel médical essentiel d'urgence. Le Premier Ministre Nawaz Sharif a publié une directive spéciale ordonnant de fournir rapidement toute l'assistance possible au Népal. Notre effort de secours, qui est toujours en cours, comprend notamment la création d'un hôpital de campagne de 30 lits, le déploiement d'une équipe de 38 sauveteurs spécialisés dans les recherches et le sauvetage en milieu urbain, accompagnés de leur équipement de pointe, la livraison par avion de 10 cargaisons d'articles de secours, notamment des médicaments, du riz, des repas tout prêts, des tentes et des couvertures. Nous avons aussi aidé les étudiants en médecine népalais inscrits dans les écoles de médecine pakistanaïses à rentrer chez eux pour participer aux opérations de secours. Le Président de l'Autorité nationale pakistanaïse de gestion des catastrophes s'est rendu au Népal et a rencontré les dirigeants et les responsables de ce pays pour évaluer la situation et les besoins futurs en termes d'assistance fournie par le Pakistan.

Pour conclure, je voudrais assurer une nouvelle fois le Gouvernement et le peuple népalais que le Pakistan est disposé à leur fournir une aide supplémentaire selon que de besoin.

**M. Haque** (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Espagne et le Népal d'avoir présenté la résolution 69/280. Le Bangladesh se félicite de s'être porté coauteur du texte.

Au nom du peuple bangladais, nous exprimons nos plus sincères condoléances pour les victimes du tremblement de terre dévastateur qui a frappé le Népal le 25 avril, puis à nouveau le 12 mai. Nous espérons que le peuple et le Gouvernement népalais seront en mesure de surmonter les pertes avec l'aide de leurs voisins et amis. Le tremblement de terre qui a touché le Népal a également été ressenti dans de nombreuses régions du Bangladesh, où des milliers de personnes se sont réfugiées hors de leurs maisons en plein air par peur des répliques. Quelques victimes sont à déplorer dans notre pays. Suite aux pertes causées par ce tremblement

de terre dévastateur, le Président et le Premier Ministre bangladais ont transmis leurs plus profondes condoléances au Népal, qui est l'un de nos plus proches voisins et un membre estimé de l'Association sud-asiatique de coopération régionale.

Peu après le récent tremblement de terre destructeur, le Gouvernement bangladais a été parmi les premiers à envoyer une équipe de secours humanitaires au Népal. Le Gouvernement bangladais a immédiatement décidé d'envoyer sur-le-champ du matériel de secours et une équipe médicale. Tous les aéroports bangladais ont été ouverts aux pays étrangers qui voulaient envoyer des articles de secours au Népal. Le Gouvernement a déjà pris contact avec l'Inde pour faire en sorte que les articles de secours partant du port fluvial de Banglabandha puissent parvenir au Népal via le territoire indien.

Le Bangladesh est l'un des premiers pays à avoir envoyé une équipe médicale, composée de 70 médecins plus des techniciens et des infirmiers. Cette équipe a été déployée dans le district de Lalitpur à Katmandou pour dispenser des soins médicaux aux victimes du tremblement de terre. À ce jour, l'équipe médicale bangladaise a fourni des services médicaux à plusieurs milliers de Népalais. Par ailleurs, la Première Ministre, Cheika Hasina, a ordonné la livraison de 10 000 tonnes de riz supplémentaires ainsi que de plusieurs mètres cubes d'eau au Népal, au lendemain du tremblement de terre. Outre le Gouvernement bangladais, de nombreuses organisations non gouvernementales bangladaises ont offert leur aide en envoyant du matériel de secours aux victimes du tremblement de terre au Népal. Un concert pour le Népal a été organisé le 21 mai afin de lever des fonds pour les victimes.

Le peuple bangladais compatit vivement avec le peuple ami et courageux du Népal et le Bangladesh restera aux côtés des Népalais victimes de la catastrophe afin de leur fournir toute l'assistance possible.

**M<sup>me</sup> Nusseibeh** (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur, d'avoir convoqué la présente séance et je remercie le Secrétaire général de son important exposé. Je tiens aussi à remercier mes collègues, les Ambassadeurs de l'Espagne et du Népal, d'avoir été à l'origine de la résolution 69/280, à laquelle nous souscrivons pleinement en qualité de coauteur.

Aujourd'hui la communauté internationale se rassemble pour exprimer toute sa sympathie au peuple népalais, frappé récemment par une série de

tremblements de terre qui ont fait des milliers de morts et touché des millions de personnes. Les Émirats arabes unis remercient le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé une importante séance d'information sur la crise humanitaire à laquelle sont confrontés le Népal et l'ensemble de la région.

Plus de 100 000 Népalais vivent aux Émirats arabes unis, travaillant aux côtés des plus de 200 autres nationalités représentées dans notre pays. Lorsqu'une tragédie aussi épouvantable que celle-ci survient, les citoyens et les résidents des Émirats arabes unis en ressentent immédiatement l'impact humain. Nos pensées vont vers ceux qui ont perdu des amis ou de la famille dans le tremblement de terre, et nous sommes prêts à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre les personnes à l'abri et leur fournir une assistance humanitaire afin de leur apporter des premiers secours et d'atténuer les effets de ce cataclysme.

Dès que nous avons su qu'un tremblement de terre s'était produit, nous avons envoyé au Népal 87 membres de l'équipe de secours et de sauvetage de la police d'Abou Dhabi. Travaillant en étroite coopération avec l'Équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe, notre équipe a fourni un appui logistique, y compris sous la forme de drones pour obtenir des images de zones difficiles d'accès afin d'évaluer l'intégrité physique des bâtiments népalais endommagés. Les membres de cette équipe ont également offert des soins médicaux aux malades, ainsi que des équipements et des formations aux hôpitaux et aux infirmiers et docteurs népalais. La Secrétaire générale adjointe Valerie Amos a rencontré nos équipes sur place et donné quelques précieux conseils quant à certains besoins spécifiques, auxquels nous avons répondu. Les organisations philanthropiques aux Émirats arabes unis se sont rapidement mobilisées pour fournir une aide humanitaire aux personnes vivant dans les zones reculées. Grâce à un don généreux de S. A. Cheika Fatima bint Moubarak, Présidente de l'Union générale des femmes, l'Autorité du Croissant-Rouge des Émirats arabes unis a été en mesure d'aider plus de 30 000 familles dans tout le Népal. Les contributions reçues de tous les Émirats arabes unis ont permis d'acheminer de l'aide humanitaire dans les zones reculées du Népal et de construire des hôpitaux de campagne pour contribuer aux opérations de secours en cours.

Nous devons faire davantage et nous allons le faire. Aujourd'hui, toute notre attention se porte sur les

secours, mais nous ne devons pas oublier le rôle que la préparation peut avoir en cas de prochaines crises comme celle-ci. Nous devons continuer d'appuyer les efforts des pays en matière de réduction des risques de catastrophe afin qu'ils puissent mieux résister aux catastrophes. À cet égard, nous nous faisons l'écho de la déclaration de l'observateur de l'Union européenne qui a estimé que des garde-fous efficaces devaient être mis en place pour protéger les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. Nous espérons que les personnes touchées par le tremblement de terre pourront bientôt retourner dans leurs maisons et reprendre dès que possible une vie normale. Pour ce faire, la communauté internationale ne doit pas détourner trop tôt son attention de cette crise humanitaire. Il y a en effet encore tant à faire.

**M. Bhattarai** (Népal) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple népalais, et en mon nom personnel, je tiens à vous remercier très sincèrement, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui en signe de soutien au Népal, en ces heures critiques qu'il vit au lendemain d'une série de tremblements de terre qui ont laissé le pays exsangue. Je vous sais gré de votre déclaration liminaire, qui a mis l'accent sur les besoins sur place, et je remercie également le Secrétaire général de son exposé détaillé, qui a dépeint de façon très vivace les terribles conditions qui règnent actuellement sur le terrain, ainsi que les besoins, notamment dans les zones les plus reculées du Népal.

Le 25 avril, il y a trois semaines, un tremblement d'une magnitude de 7,8 a frappé le Népal. Suivi de plusieurs dizaines de répliques, atteignant pour certaines une magnitude de 6,8, il a coûté la vie à plus de 8 000 personnes, fait plus de 18 000 blessés et rendu plus de 600 000 maisons inhabitables. Le tremblement de terre a laissé plus de 3 millions de personnes sans abri dans la vallée de Katmandou et plusieurs districts adjacents à l'ouest, au nord et à l'est. Il y a deux jours, alors que nous commençons tout juste à passer de la phase de secours à la phase de relèvement, le Népal a de nouveau été frappé par un tremblement de terre quasiment de la même puissance. Ce tremblement de terre, et les répliques qui ont suivi, a détruit des bâtiments et des structures qui, bien que fragilisés, avaient survécu au premier séisme. Des milliers de maisons dans les districts adjacents du nord-est et de l'est de la vallée de Katmandou ont été totalement détruites, plusieurs centaines de personnes sont mortes et il y a eu de nombreux blessés. Ces tremblements de terre ont certes semé le chaos et la ruine à Katmandou,

mais dans les zones rurales très isolées du pays, qui sont hors d'atteinte de toute aide dans l'immédiat, ses effets dépassent l'imagination.

Au milieu de cette crise, les témoignages de soutien, aussi bien institutionnels qu'individuels, reçus des États Membres et de tous les coins du globe ont été considérables. Nous sommes reconnaissants de tout cet élan de sympathie et de solidarité dont nous bénéficions. Nous savons gré au Secrétaire général Ban Ki-moon de sa mobilisation et de la détermination avec laquelle il s'est efforcé de répondre à la crise, tant sur un plan personnel qu'à travers le système des Nations Unies. La visite au Népal de la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, Valerie Amos, et celles des dirigeants de l'Union européenne et du Programme alimentaire mondial ont apporté un soutien moral sur le terrain, tandis que les personnels déjà sur place travaillent inlassablement vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

La générosité et la spontanéité avec lesquelles les premiers secours sont intervenus au lendemain du tremblement de terre du 25 avril nous touchent énormément. Nous sommes reconnaissants à nos voisins immédiats, l'Inde et la Chine, et à tous les autres pays, des États membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale à nos partenaires de développement de longue date, en passant par une multitude d'organisations et d'institutions multilatérales, l'ONU et l'Union européenne entre autres. Tous ces acteurs ont directement contribué aux opérations de secours et de sauvetage. Des centaines de personnes ont pu être sauvées et soignées. De nombreux autres amis nous ont aussi aidés depuis. Le Népal attache une grande valeur à tous ces témoignages d'amitié, qui nous ont donné force et espoir face à cette terrible calamité. Mais il faut aussi se rappeler que les Népalais ne sont pas les seuls à avoir souffert. Nos pensées vont aux familles des ressortissants de pays amis qui ont péri dans la catastrophe. À ceux qui ont été blessés, nous souhaitons un prompt rétablissement.

L'ampleur de la destruction des infrastructures physiques et sociales est immense. Dans les zones les plus durement touchées, il n'y a quasiment plus aucune école, plus aucun hôpital debout. Les routes menant à ces zones sont coupées et il n'y a plus d'accès aux services publics essentiels. L'effort de secours et de sauvetage actuellement en cours a été ralenti par des glissements de terrain et des pluies diluviennes à répétition. Les perspectives d'avenir sont fort sombres. Des dizaines de

milliers de personnes qui venaient juste de franchir le seuil de la pauvreté risquent de retomber dans la misère. Les progrès accomplis en matière de développement, notamment en ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement, vont enregistrer de très sérieux revers et nos espoirs de sortir du groupe des pays les moins avancés d'ici à 2022 risquent d'être fortement retardés.

Au-delà de l'impact économique et humain, il y a la douleur d'avoir perdu une partie de notre passé, notre patrimoine historique, culturel et archéologique, qui nous a transmis des valeurs et une identité aujourd'hui meurtries, voire anéanties, par le terrible choc que nous avons subi. Voir des monuments et des temples vieux de plusieurs siècles, pour la plupart inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, réduits à l'état de ruines fend le cœur.

Dans son exposé, le Secrétaire général a souligné que le problème immédiat et le plus pressant était de fournir un abri aux millions de personnes qui se retrouvent sans toit. La saison de la mousson approche à grands pas et des abris temporaires vont devoir être mis en place dans les toutes prochaines semaines. Nous allons devoir réparer les ponts et les routes, rouvrir les écoles et les centres sanitaires. Nous devons aussi faire tout notre possible pour ne pas manquer la saison des semailles, qui est imminente. Le Gouvernement népalais est déterminé à inscrire la phase de secours et de relèvement après la catastrophe dans la ligne directe des objectifs de reconstruction et de redressement à plus long terme. À cet effet, il va mobiliser les mécanismes existants aux niveaux central et des districts, lesquels auront besoin des moyens nécessaires pour faire en sorte que le relèvement progresse normalement vers la reconstruction, en évitant tout chevauchement inutile des efforts et le gaspillage de précieuses ressources.

Le 27 avril, le Gouvernement a lancé un appel à l'aide à la communauté internationale et mis en place un fonds national destiné à la reconstruction, doté dans un premier temps de 2 milliards de dollars, dont 200 millions en provenance de ses propres caisses, afin de remettre immédiatement en état des infrastructures vitales, ainsi que les maisons et les sites du patrimoine. Une évaluation complète des dégâts et des besoins de financement en vue de la reconstruction est actuellement menée par notre commission nationale de la planification, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres partenaires de développement. Le montant total



nécessaire pourrait s'élever à plusieurs milliards de dollars. Le Gouvernement compte sur l'appui généreux des partenaires de développement du Népal pour lui permettre de relever ce défi. À cet égard, nous nous félicitons de l'appel à contributions lancé par l'ONU et prions les États Membres de faire preuve de générosité afin de fournir aux victimes du tremblement de terre une assistance vitale au cours des trois prochains mois, sans quoi la situation humanitaire risque d'être catastrophique.

Je tiens à garantir à tous les amis du Népal présents aujourd'hui que, conformément à leurs espoirs, à leurs prières et à la confiance qu'ils ont exprimée dans notre capacité de réussir, le peuple népalais sortira plus fort de cette crise. Nous sommes déterminés à ce qu'il en soit ainsi. Mais pour cela, nous avons besoin de davantage de soutien et de coopération, en particulier de ressources financières importantes et soutenues de la part de nos partenaires internationaux de développement.

Le Népal essaie depuis des années de se préparer à une catastrophe telle que celle-ci. Bien que nous ayons promulgué des lois, mis en place des institutions et constitué des stocks de fournitures et de récoltes pour plusieurs années, au final nos moyens se sont avérés dérisoires par rapport aux besoins. Pays sans littoral et montagneux faisant partie des pays les moins avancés et sortant tout juste d'un conflit, le Népal n'a pas pu bien se préparer à une catastrophe d'une telle ampleur. Pourtant, compte tenu des circonstances, le Gouvernement a réagi promptement pour mobiliser ses propres ressources et coordonner l'aide extérieure aussi efficacement que possible.

Le Népal est aujourd'hui dans une situation précaire, avançant à pas incertains dans des eaux trop profondes. Mais nous avons toute confiance dans le soutien de nos amis ainsi que dans nos propres forces et notre détermination à surmonter cette épreuve et à nous relever de cette calamité afin de bâtir un pays meilleur. En plein chaos au lendemain de cette catastrophe, il est réconfortant de voir les Népalais, à l'intérieur comme

l'extérieur du pays, s'unir, en toute abnégation, pour s'entraider. C'est réconfortant parce que c'est un signe de changement. L'espoir que les Népalais placent dans leur pays, l'effort qu'ils déploient pour reconstruire le Népal et la confiance qu'ils ont dans sa capacité de résistance, voilà les ingrédients du progrès. Un pays empêtré dans une transition politique qui s'éternise depuis des années assiste aujourd'hui à un élan de cohésion sans précédent au sein de la classe politique et des dirigeants afin de surmonter ensemble les épreuves et de créer un climat politique propice à un développement socioéconomique rapide. Le 13 mai, l'Assemblée constituante, qui est également le parlement national, a décidé à l'unanimité que tous ses membres allaient se montrer à la hauteur du défi et sortir ensemble notre pays de cette catastrophe.

Nous sommes persuadés que la résolution 69/280, adoptée ce matin et parrainée par un nombre impressionnant de coauteurs, sera déterminante pour faciliter toutes les initiatives qui s'avéreront nécessaires pour que ce rêve se concrétise. Nous savons gré à l'Espagne d'avoir pris l'initiative de rassembler les États Membres de l'ONU autour de cette résolution, en signe de solidarité mondiale. Je remercie sincèrement M. Román Oyarzun Marchesi, mon cher ami Représentant permanent de l'Espagne, de ses efforts et des paroles très émouvantes qu'il a employées pour présenter le projet de résolution. Je saisis également cette occasion pour dire une nouvelle fois à quel point le Gouvernement népalais est profondément reconnaissant à tous les pays amis de leurs efforts pour rédiger la résolution sous sa forme définitive. Je remercie du fond du cœur toutes les délégations pour leur appui indéfectible au Népal et pour l'adoption de la résolution aujourd'hui, qui nous fait vraiment sentir que le Népal n'est pas seul.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 69 c) de l'ordre du jour.

*La séance est levée à 11 h 35.*